

## L'IRAC salue l'investissement fédéral dans le cadre bâti

**OTTAWA, le 23 mars 2016** – Les investissements exceptionnels annoncés dans le budget fédéral de mardi offrent aux architectes l'occasion de façonner le cadre bâti et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens tout en exerçant une influence positive sur l'environnement, souligne l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC).

La vaste portée du budget – qui va de la science du changement climatique aux codes du bâtiment et de la préservation des édifices patrimoniaux à la création de futurs édifices emblématiques – fournit la matière brute pour concevoir des collectivités saines, sécuritaires et durables qui peuvent atteindre leur plein potentiel à tous les égards.

« Il est encourageant de voir un investissement plus que nécessaire dans les infrastructures de base tout comme dans l'éducation et les soins de santé, particulièrement dans les collectivités des Premières Nations », a déclaré le président de l'IRAC, Allan Teramura, FRAIC.

« Ce budget reconnaît l'importance du secteur du bâtiment pour atteindre les objectifs du Canada en matière de changement climatique et nous nous en réjouissons », a-t-il ajouté.

Partout au pays, le renouvellement de services et de lieux – comme le transport en commun, le logement abordable, les édifices culturels et récréatifs, les garderies, les refuges pour les victimes de violence et les infrastructures environnementales – favorise une plus grande équité dans la société et une plus grande participation citoyenne.

L'engagement du gouvernement en faveur de la conception, de la construction et de la réhabilitation de bâtiments et d'infrastructures durables et résilients aux changements climatiques promet non seulement de protéger l'environnement, mais aussi de créer des emplois, d'améliorer la santé, de promouvoir la technologie canadienne et de réaliser des économies d'énergie.

« Il est essentiel de modifier les codes de l'énergie pour réduire les émissions de carbone », a ajouté M. Teramura. « La rénovation énergétique des bâtiments existants pour atteindre des cibles d'économie d'énergie plus ambitieuses doit être une priorité pour le Canada. »

Patrick Stewart, MRAIC, président du groupe de travail de l'IRAC sur les communautés autochtones durables, et membre de la Nation Nisga'a, louange la « sagesse du gouvernement d'investir dans les infrastructures de base, l'éducation



# RAIC | IRAC

Architecture Canada

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | [info@raic.org](mailto:info@raic.org)

et les soins de santé des collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui en ont le plus grand besoin ».

« Toutefois, pour que ces investissements atteignent leurs buts, il faudra s'assurer de la participation authentique et significative des membres de ces collectivités. Ces projets offrent l'occasion de renforcer l'identité autochtone et peuvent être une étape importante sur la voie de la réconciliation », a-t-il conclu.

## AU SUJET DE L'IRAC

L'Institut royal d'architecture du Canada est le principal porte-parole de l'excellence dans le cadre bâti au Canada et représente quelque 5 000 membres. L'IRAC plaide en faveur de l'excellence dans le cadre bâti, œuvre à démontrer comment la conception améliore la qualité de vie, et promeut une architecture responsable qui tient compte d'importantes questions de société.

### Pour de plus amples renseignements :

Maria Cook  
Gestionnaire, Communications et activités de sensibilisation  
[mcook@raic.org](mailto:mcook@raic.org)  
613-241-3600, poste 213

Angie Sauvé  
Coordonnatrice des communications  
[asauve@raic.org](mailto:asauve@raic.org)  
613-422-3617



**Voici les éléments du budget qui portent sur le cadre bâti et le design.** Pour de l'information complète sur le budget fédéral, veuillez consulter le : <http://www.budget.gc.ca/2016/home-accueil-en.html>

Les initiatives **d'infrastructures sociales** comprennent notamment du financement pour :

- l'entretien et la mise à niveau des parcs nationaux, des ports pour petits bateaux, des aéroports fédéraux, des gares de VIA Rail et de l'infrastructure frontalière;
- la construction de nouveaux logements abordables et la rénovation et la réparation de logements abordables existants, y compris les rénovations qui réduisent la consommation d'eau et d'énergie :
  - la construction, la réparation et l'adaptation de logements abordables pour les aînés;
  - les travaux de construction et de rénovation liés à l'amélioration de l'accessibilité physique et de la sécurité des personnes handicapées;
- la rénovation et la construction d'installations artistiques et patrimoniales :
  - le partage des frais pour les lieux historiques nationaux et l'élargissement de la portée du programme pour inclure les phares et les chemins de fer patrimoniaux;
  - la construction d'un nouveau centre des collections et de la conservation pour le Musée canadien des sciences et de la technologie; le renouvellement des salles de spectacle du Centre national des Arts; et les travaux de réparation au Musée des beaux-arts du Canada, qui touchent notamment ses fenêtres emblématiques;
- la réparation et la rénovation du vaste éventail de propriétés et d'immeubles du gouvernement, ainsi que l'écologisation des opérations du gouvernement.

Les initiatives relatives aux **collectivités autochtones** comprennent notamment du financement pour :

- l'agrandissement et l'amélioration des installations de santé dans les collectivités des Premières Nations;
- la réponse aux besoins de logement dans les réserves et dans les collectivités inuites et nordiques;



# RAIC | IRAC

Architecture Canada

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | info@raic.org

- les réparations et les rénovations aux installations d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones ;
- la construction d'installations culturelles et récréatives dans les réserves;
- la rénovation et la construction de refuges pour les victimes de violence familiale dans les collectivités des Premières Nations.

Les initiatives relatives à l'**infrastructure verte** comprennent notamment du financement pour :

- la mise en place, par Ressources naturelles Canada, de politiques et de programmes axés sur l'efficacité énergétique qui favoriseront une amélioration des normes d'efficacité énergétique et des codes du bâtiment;
- l'intégration de la résilience climatique aux guides et codes de conception des bâtiments;
- la création d'un nouveau Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires afin d'améliorer les laboratoires de recherche et les installations de commercialisation dans les campus canadiens, et les projets qui augmentent la durabilité de l'environnement;
- la promotion, par Environnement et Changement climatique Canada, des objectifs du gouvernement en matière de changements climatiques au pays.

